

2016

Rapport d'activités



Syndicat Mixte de l'Orne et ses Affluents

3 Rue du 104ème RI – 61200 Argentan

www.symoa.net

Sommaire

– Le Syndicat Mixte de l’Orne et ses Affluents (SyMOA)	4
– Bilan des actions menées en 2016	4
– La communication	13
Site internet : www.symoa.net	13
Classeur à destination des élus	13
Sorties	13
- Bilan administratif et financier	14
Le conseil syndical	14
Bilan financier	14
Cellule d’animation	14
– Prévisions 2017	16
Programmation travaux	16
Réalisation travaux	16
Communication	16
Gouvernance	16

– LE SYNDICAT MIXTE DE L'ORNE ET SES AFFLUENTS (SYMOA)

Le SyMOA, créé en 2012 par le regroupement de plusieurs syndicats, se substitue aux collectivités compétentes et aux riverains des cours d'eau pour restaurer et entretenir les berges de l'Orne et ses affluents, notamment dans le but d'atteindre les objectifs de bon état des cours d'eau fixés par la Directive Cadre Européenne sur l'eau.

Etendu sur 32 communes, au 1^{er} janvier 2016, le territoire du SyMOA compte environ 400 km de cours d'eau.

Le syndicat exerce ses compétences **uniquement** dans le cadre de missions d'Intérêt Général et définies par le code de l'Environnement (notamment article L211-7 code de l'environnement).

Ses compétences sont les suivantes :

- ✓ L'entretien et l'aménagement de cours d'eau,
- ✓ L'aménagement, la restauration et l'entretien des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que les formations boisées riveraines, y compris la lutte contre les espèces invasives,
- ✓ La protection et la reconquête de la qualité écologique des cours d'eau,
- ✓ La mise en place, l'exploitation de dispositifs de surveillance des milieux aquatiques,
- ✓ L'animation, la communication, la concertation dans le domaine de la gestion, de la protection de l'eau et des milieux aquatiques.

– BILAN DES ACTIONS MENEES EN 2016

L'année 2016 a été principalement consacrée au programme de restauration sur l'Orne et ses Affluents, notamment les travaux de restauration de la végétation et la lutte contre le piétinement du bétail.

Synthèse des actions sur l'année 2016 en 5 fiches :

Fiche 1	Travaux sur l'Houay
Fiche 2	Travaux sur l'Udon
Fiche 3	Travaux sur la Cance
Fiche 4	Continuité écologique
Fiche 5	Projet de mutualisation - GEMAPI

FICHE ACTION n° 1 : Travaux sur l'Houay



Contexte :

Suite à la signature en juin 2015 de l'arrêté préfectoral déclarant d'intérêt général les travaux, le SyMOA a lancé un marché à procédure adaptée. L'Houay, de la limite communale amont de Moulins-sur-Orne à la confluence avec l'Orne est programmé la première année ; soit de juillet 2015 à juillet 2016.

Année : 2016

Secteur concerné :

HOUAY sur les communes de Moulins-sur-Orne et Goulet

Objectif :

- Contribuer à l'amélioration générale de la qualité des eaux,
- Préserver la diversité et la qualité du milieu aquatique et des berges,
- Lutter contre les dégradations du milieu,
- Améliorer les conditions d'écoulement du cours d'eau tout en préservant la diversité des milieux,
- Préserver les habitats intéressants,
- Maintenir les usages liés au cours d'eau.

Description :

Les interventions sont sélectives et concernent la ripisylve vieillissante et les encombres problématiques. Elles sont de type :

- Abattage de certains arbres morts, fortement penchés ou malades, inadaptés (peuplier, résineux)
- Enlèvements des embâcles et des arbres en travers obstruant l'écoulement de l'eau, créant une érosion...
- Elagage de certains arbres afin de rééquilibrer leur port,
- Débroussaillage sélectif, uniquement lorsque cela empiète sur le lit ou gêne l'exécution des travaux.

Pour lutter contre le **piétinement des berges et du lit mineur du cours d'eau par le bétail**, différents travaux sont réalisés :

- Pose de clôtures (électriques ou barbelées),
- Aménagement d'abreuvoirs (type descentes aménagées),
- Aménagement de points de franchissement pour le bétail et/ou les engins (passages à gué aménagés ou passerelles).

Déroulement de l'action :

En 2015, environ 8 kilomètres de berges avaient été restaurés le long de l'Houay. En 2016, à peine 900 mètres de berges ont été restaurés, la plupart des travaux ayant été réalisés l'année précédente.

Le tableau suivant fait état des différents travaux réalisés en 2015-2016 (8468,66 euros de travaux ont été réalisés en 2015).

RESTAURATION DE LA RIPISYLVE				
Type de travaux	Unité	Prix unitaire	Quantité	Montant
Restauration légère <i>ripisylve dont la densité est faible à moyenne</i> abattage ponctuel (inférieur à 10 abattages pour 100 m de berges).	ml	2	3247	6 494
Restauration moyenne <i>ripisylve relativement importante</i> abattage régulier (entre 10 et 20 abattages pour 100 m de berges).	ml	2,70	1397	3 771,90
Restauration lourde <i>ripisylve dont la densité est importante</i>	ml	3,85	56	215,60
TOTAL				10 481,50

LUTTE CONTRE LE PIETINEMENT				
Désignation	Unité	Prix unitaire	Quantité	Montant
Clôture 2 rangs de ronces	ml	5,64	683	3852,12
Clôture 3 rangs de ronces	ml	6,60	560	3696
Clôture électrique 1.8 mm	ml	2.88	470	1353,60
Descente aménagée	U	996	4	3984
Bac d'abreuvement	U	300	3	900
Passage à gué	U	1 920	1	1920
TOTAL				15 705,72

Chiffrage et plan de financement :

Montant TTC	Subventions			Montant restant à la charge du syndicat	
	Agence de l'Eau Seine Normandie		Région Normandie		
26 187,22	70 %	18 331,05	10 %	2 618,72	3 666,72

Perspectives :

Les travaux de restauration sont terminés sur ce cours d'eau.

FICHE ACTION n° 2 : Travaux sur l'Udon



Contexte :

Suite à la signature en juin 2015 de l'arrêté préfectoral déclarant d'intérêt général les travaux, le SyMOA a lancé un marché à procédure adaptée. L'Udon, de ses sources au lieu-dit TROUSSEL (Vieux-Pont) est programmée la première année ; soit de juillet 2015 à juillet 2016.

Année : 2016

Secteur concerné :

UDON, de ses sources au lieu-dit TROUSSEL sur la commune de Vieux-Pont

Objectif :

- Contribuer à l'amélioration générale de la qualité des eaux,
- Préserver la diversité et la qualité du milieu aquatique et des berges,
- Lutter contre les dégradations du milieu,
- Améliorer les conditions d'écoulement du cours d'eau tout en préservant la diversité des milieux,
- Préserver les habitats intéressants,
- Maintenir les usages liés au cours d'eau.

Description :

Les interventions sont sélectives et concernent la **ripisylve** vieillissante et les encombres problématiques. Elles sont de type :

- Abattage de certains arbres morts, fortement penchés ou malades, inadaptés (peuplier, résineux),
- Enlèvements des embâcles et des arbres en travers obstruant l'écoulement de l'eau, créant une érosion...,
- Elagage de certains arbres afin de rééquilibrer leur port,
- Débroussaillage sélectif, uniquement lorsque cela empiète sur le lit ou gêne l'exécution des travaux.

Pour lutter contre le **piétinement des berges et du lit mineur du cours d'eau par le bétail**, différents travaux sont réalisés :

- Pose de clôtures (électriques ou barbelées),
- Aménagement d'abreuvoirs (type descentes aménagées),
- Aménagement de points de franchissement pour le bétail et/ou les engins (passages à gué aménagés ou passerelles).

Déroulement de l'action :

Au total, ce sont environ **35 kms de berges** qui ont été restaurés. Chaque intervention du SyMOA se fait systématiquement avec l'accord des propriétaires / exploitants concernés.

Sur l'Udon, le SyMOA a conventionné avec :

- 27 riverains pour le volet « restauration de la ripisylve »,
- 9 exploitants agricoles pour le volet « lutte contre le piétinement ».

Les tableaux suivants font état des différents travaux réalisés en 2015/2016 : (26 130 euros de travaux ont été réalisés en 2015, mais toutes les factures ont été payées en 2016).

RESTAURATION DE LA RIPISYLVE				
Type de travaux	Unité	Prix unitaire	Quantité	Montant
Restauration légère	ml	1,2	5941	7129,2
Restauration moyenne	ml	2,4	4010	9624
Restauration lourde	ml	3,6	1556	5601,6
Encombre léger	Unité	48	47	2256
Encombre moyen	Unité	96	35	3360
Encombre lourd	Unité	144	11	1584
Arbre poussant dans le lit (0-30cm)	Unité	36	8	288
Abattage d'arbre (30-60 cm)	Unité	120	2	240
Abattage de peupliers (30-60 cm)	Unité	120	1	120
Abattage de peupliers (>60cm)	Unité	300	11	3300
TOTAL				33 502,8

LUTTE CONTRE LE PIETINEMENT				
Désignation	Unité	Prix unitaire	Quantité	Montant
Clôture 2 rangs de ronces	ml	5,64	2 192	12 362,88
Clôture électrique 2.5 mm	ml	3,48	1 810	6 298,80
Descente aménagée	U	996,00	20	19 920,00
Passage à gué	U	1 920,00	2	3 840,00
Passerelle bétail 7 mètres	U	3 365,21	2	6 730,42
TOTAL				42 421,68

Chiffrage et plan de financement :

Montant TTC	Subventions			Montant restant à la charge du syndicat	
	Agence de l'Eau Seine Normandie		Région Normandie		
75 924,48 €	70 %	53147,14 €	10 %	7 592,45 €	15 184,90 €

Perspectives :

La restauration de la partie amont de l'Udon est terminée.

Le SyMOA engagera des travaux sur le restant du linéaire du cours principal de l'Udon l'année 2 du programme (2016/2017) ; à savoir du lieu-dit TROUSSEL sur la commune de Vieux-Pont à la confluence avec l'Orne.

FICHE ACTION n° 3 : Travaux sur la Cance



Contexte :

Suite à la signature en juin 2015 de l'arrêté préfectoral déclarant d'intérêt général les travaux, le SyMOA a lancé un nouveau marché à procédure adaptée. La Cance, de la limite communale de la LANDE DE GOULT à l'aval du bourg de BOUCE est programmée la première année ; soit de juillet 2015 à juillet 2016.

Année : 2016

Secteur concerné :

CANCE de la limite communale de la LANDE DE GOULT à l'aval du bourg de BOUCE

Objectif :

- Contribuer à l'amélioration générale de la qualité des eaux,
- Préserver la diversité et la qualité du milieu aquatique et des berges,
- Lutter contre les dégradations du milieu,
- Améliorer les conditions d'écoulement du cours d'eau tout en préservant la diversité des milieux,
- Préserver les habitats intéressants,
- Maintenir les usages liés au cours d'eau.

Description :

Les interventions sont sélectives et concernent la **ripisylve** vieillissante et les encombres problématiques. Elles sont de type :

- Abattage de certains arbres morts, fortement penchés ou malades, inadaptés (peuplier, résineux),
- Enlèvements des embâcles et des arbres en travers obstruant l'écoulement de l'eau, créant une érosion...,
- Elagage de certains arbres afin de rééquilibrer leur port,
- Débroussaillage sélectif, uniquement lorsque cela empiète sur le lit ou gêne l'exécution des travaux.

Pour lutter contre le **piétinement des berges et du lit mineur du cours d'eau par le bétail**, différents travaux sont réalisés :

- Pose de clôtures (électriques ou barbelées),
- Aménagement d'abreuvoirs (type descentes aménagées ou bacs),
- Aménagement de points de franchissement pour le bétail et/ou les engins (passages à gué aménagés ou passerelles).

Déroulement de l'action :

Au total, ce sont environ **17 kms de berges** qui ont été restaurés. Chaque intervention du SyMOA se fait systématiquement avec l'accord des propriétaires / exploitants concernés.

Sur la Cance, le SyMOA a conventionné avec :

- 16 riverains pour le volet « restauration de la ripisylve »,
- 11 exploitants agricoles pour le volet « lutte contre le piétinement ».

Les tableaux suivants font état des différents travaux réalisés en 2016 :

RESTAURATION DE LA RIPISYLVE				
Désignation	Unité	Prix unitaire	Quantité	Montant
Restauration légère	ml	1,2	3404	4084,8
Restauration moyenne	ml	2,4	1325	3180
Restauration lourde	ml	3,6	472	1699,2
Débroussaillage	ml	1,32	583	769,56
Encombre léger	Unité	48	15	720
Encombre moyen	Unité	96	15	1440
Encombre lourd	Unité	144	6	864
TOTAL				12 757,56

LUTTE CONTRE LE PIETINEMENT				
Désignation	Unité	Prix unitaire	Quantité	Montant
Clôture 2 rangs de ronces	ml	5,64	2 322	13 096,08
Clôture 3 rangs de ronces	ml	6,60	30	198,00
Clôture électrique 2,5 mm	ml	3,48	314	1 092,72
Descente aménagée	U	996,00	14	13 944,00
Passage à gué aménagé	U	1 920,00	3	5 760,00
Bac PEHD 600 L	U	300,00	1	300,00
Passerelle mixte	U	7 032,05	1	7 032,05
Canalisation PEHD	ml	1,20	50	60,00
TOTAL				41 482,85

Chiffrage et plan de financement :

Montant TTC	Subventions			Montant restant à la charge du syndicat	
	Agence de l'Eau Seine Normandie		Région Normandie		
54 240,41 €	70 %	37 968,29 €	10 %	5 424,04 €	10 848,01 €

Perspectives :

La restauration de la partie amont de la Cance est terminée.

Le SyMOA engagera des travaux sur le restant du linéaire du cours principal de la Cance l'année 2 du programme (2016/2017) ; à savoir de l'aval du bourg de Boucé à la confluence avec l'Orne.

FICHE ACTION n° 4 : Continuité écologique



Contexte :

Le SYMOA cherche à définir les différentes entraves à la continuité écologique existantes sur le territoire.

La problématique de la continuité écologique sur les affluents de l'Orne est liée aux nombreux ouvrages présents sur les cours d'eau qui empêche la libre circulation de la faune piscicole et des sédiments. Afin de rétablir cette continuité, un inventaire des ouvrages a été réalisé pour permettre l'élaboration d'un programme d'actions.

Année : 2016

Secteur concerné :

Affluents de l'Orne

Objectif :

- Permettre la libre circulation de la faune piscicole
- Permettre la libre circulation des sédiments
- Améliorer le fonctionnement du cours d'eau

Déroulement de l'action :

Initialement la zone d'étude portait sur l'intégralité des affluents de l'Orne sur le territoire du SyMOA. L'étude ayant été réalisée par un stagiaire, une priorisation a été effectuée afin qu'il puisse rendre une étude complète. Son étude a été réalisée entre Avril et Septembre 2016.

Au total 10 cours d'eau ont été diagnostiqués pour un linéaire d'environ 80 km.

Le diagnostic a été réalisé selon le principe de la méthodologie ICE (Information sur la continuité écologique) développée par l'ONEMA.

Une prospection de terrain a été effectuée et sur chaque ouvrage des données ont été récoltées qui ont permis, après analyse, de donner une note de franchissabilité de l'ouvrage.

L'inventaire réalisé a permis de recenser au total 271 ouvrages sur 80 km de cours d'eau. Les passages busés et les ponts ont été le plus souvent rencontrés (76 % de points de franchissements). Sur l'ensemble des ouvrages inventoriés, 44 % ont été identifiés comme présentant des risques de ruptures de continuité écologique.

L'étude a donné lieu à un rapport détaillé des ouvrages présents sur chaque cours d'eau et un pré-programme de travaux a été établi sur la base du diagnostic. Le programme se chiffre à environ 115 800 €TTC pour les travaux prioritaires, et à 81 400 € TTC pour les travaux non prioritaires.

Chiffrage et plan de financement :

Montant TTC	Subventions			Montant restant à la charge du syndicat
	Agence de l'Eau Seine Normandie	Région Normandie		
3 400 €	80 %	2 720	-	680

Perspectives :

Des travaux devront être mis en œuvre, suite au diagnostic et à l'élaboration du pré-programme de travaux.

FICHE ACTION n° 5 : Projet de mutualisation



Contexte :

La mise en œuvre de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations entraînera des modifications dans l'organisation des compétences sur les cours d'eau.

Une réflexion a été engagée à l'échelle du SAGE Orne Amont pour préparer ces changements et mutualiser les moyens techniques et financiers.

Année : 2016

Secteur concerné :

SAGE Orne Amont

Objectif :

- Informer les élus sur les changements à venir
- Anticiper les changements
- Mutualiser les moyens

Description :

Une réflexion a été menée en partenariat avec le SAGE Orne Amont sur l'intérêt de mutualiser le grand cycle de l'eau à l'échelle des bassins ou des sous-bassins pour garantir une action coordonnée et globalisée. Elle permettrait de mettre en commun les savoirs et les savoirs faire à l'échelle d'un bassin ou d'un sous-bassin, de mettre en œuvre une action coordonnée et d'impliquer l'ensemble des acteurs politiques dans le respect de l'intérêt général et répondant à l'ensemble ou presque des axes du L211-7.

Plusieurs hypothèses ont été formulées dont un agrandissement du SyMOA avec le portage de l'animation du SAGE Orne Amont.

Le syndicat s'articulerait autour de deux missions principales :

- Animation de la gouvernance de l'eau dans le cadre du SAGE
- Mission opérationnelle d'étude et de travaux sur les cours d'eau dans le cadre l'article L211-7 du code de l'environnement et de la GEMAPI.

Déroulement de l'action :

Plusieurs réunions ont été organisées en 2016 à destination des élus du territoire du SAGE Orne Amont et du SYMOA :

- 4 février : Présentation des enjeux de la Gemapi sur le territoire du SAGE Orne Amont
- 17 mai : Réunion SYMOA et Argentan Intercom présentation des enjeux de la Gemapi et des possibilités de gouvernance
- 22 juin : Présentation en conseil syndical du SyMOA par l'animatrice SAGE Orne Amont
- 23 juin et 22 Août : Présentation à la Cdc du Haras du Pin, à la Cdc du Val d'Orne et à la Cdc du bocage Carrougien/ Pays fertois.

Difficultés rencontrées et perspectives :

Il est actuellement difficile de motiver les élus sur ce sujet, les fusions de communautés de communes et de communes qui ont eu lieu en 2016 les ont accaparés sur des sujets plus prioritaires à l'échelle des intercommunalités.

La réflexion devra être poursuivie en 2017 afin d'aboutir à un projet concret pour le début d'année 2018.

– LA COMMUNICATION

SITE INTERNET : WWW.SYMOA.NET

Le site internet permet de suivre les actualités du syndicat et de ses partenaires.

Sont à disposition du grand public et des élus :

- Des informations sur le fonctionnement du syndicat;
- Des informations sur la programmation des travaux
- Des documents à télécharger, tels que les comptes-rendus des conseils syndicaux, les rapports d'activités et des documents techniques.



En 2016, le site internet a été entièrement refait et remis à jour.

CLASSEUR A DESTINATION DES ELUS

Depuis 2015, un classeur a été réalisé et distribué aux délégués du SyMOA. A but pédagogique, il est divisé en 3 parties :

- Informations générales et pratiques sur le SyMOA : missions principales, contacts, carte du territoire, élus...
- Documents divers distribués lors des réunions, et entre autres les comptes-rendus.
- Fiches d'information sur des thèmes précis et variés. 3 nouvelles fiches ont été présentées en conseil syndical en 2016 et insérées dans le classeur : Les agences de l'eau, l'Houay, et la berce du Caucase (Annexe 2).

SORTIES

Journée du patrimoine de pays et des moulins – 18 et 19 juin



Dans le cadre de la journée du patrimoine de pays et des moulins, le SyMOA a tenu un stand en partenariat avec le SAGE Orne Amont au moulin de la Folletière à Joué-du-Plain. Le propriétaire du moulin de la Folletière a ouvert ses portes au public le temps d'un week-end pour faire découvrir son patrimoine et les activités liées au cours d'eau. Ce fut l'occasion pour le SyMOA de présenter les actions mises en œuvre pour préserver et restaurer les cours d'eau sur le territoire.

Plus de 700 personnes sont venues sur les deux jours, et ont eu l'occasion entre autres de répondre à un quizz sur l'eau réalisé par le SyMOA et l'animatrice du SAGE Orne Amont, d'avoir des informations sur les missions du SyMOA ou sur les cours d'eau...

- BILAN ADMINISTRATIF ET FINANCIER

LE CONSEIL SYNDICAL

Le Conseil Syndical est composé de délégués représentant chaque commune et communauté de communes adhérentes au SyMOA. Défini en fonction de la population, les délégués sont au nombre de 30.

Les conseillers syndicaux se sont réunis 4 fois en 2016 : 3 février, 24 février, 22 juin, 14 septembre

Le taux de participation moyen des délégués lors des conseils syndicaux a été de 75 %. Le quorum a été atteint pour chaque réunion.

BILAN FINANCIER

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	300 353,45	433,79
Recettes	259 297,89	6 177,63
Résultat 2016	-41 055,56	5 743,84
Résultat 2015 reporté	83 904,97	18 752,01
Résultat de clôture	24 495,85	42 849,41

Le résultat négatif de 2016 en fonctionnement s'explique par des subventions de la région et de l'Europe (FEADER) qui n'ont pas été versées depuis 2015.

Le résultat de clôture des 2 sections fait apparaître un bilan positif pour l'année 2016.

CELLULE D'ANIMATION

Le Syndicat est composé de 3 agents, dont 2 techniciens et une secrétaire.

Technicienne de rivière et coordinatrice du syndicat	Technicien de rivière	Gestion administrative et comptable (12h / semaine)
Amélie RAK	Pierre LORIDON	Virginie BRIMBEUF

A noter que Mme Brimbeuf a été mutée dans une autre collectivité au 15 décembre 2016.

Formations suivies :

- Les différentes techniques de restauration hydromorphologiques / 2 jours, Septembre 2016 (Amélie)
- Formation préalable obligatoire des assistants de prévention / 5 jours, mai-juin 2016 (Amélie)
- Sauveteur secouriste du travail / 2 jours, novembre 2016 (Pierre)

➔ STAGIAIRES

Le SyMOA a accueilli 2 stagiaires en 2016 :

- **Antonin Priou**, étudiant en licence professionnelle Gestion des Ressources Environnementales en Milieu Rural

Durée : 6 mois

Mission : **Diagnostic et programme d'action de rétablissement de la continuité écologique sur les petits affluents de l'Orne**

- **Guillaume Mellanger**, élève en troisième au collège de la Ferté-Macé

Durée : 1 semaine

Mission : **Stage découverte**

➔ TECHNICIENS

La mise en place par l'Agence de l'Eau Seine Normandie d'un tableau de bord de suivi des missions des techniciens de rivière a permis de faire le bilan de la répartition des différentes missions sur l'année 2016.

Au cours de l'année, le temps passé sur chaque type de mission se répartit de la sorte (les deux postes de techniciens confondus) :

- ✓ Elaboration/suivi/mise à jour du programme pluriannuel de restauration et d'entretien = 10,5 %
- ✓ Gestion des travaux de restauration et de continuité écologique du programme pluriannuel de restauration et d'entretien = 62 %
- ✓ Missions spécifiques diverses (suivi espèces invasives, indicateurs qualité...) = 2 %
- ✓ Actions de sensibilisation des usagers à l'environnement = 1,5 %
- ✓ Gestion courante au sein de la structure = 19,5 %
- ✓ Jours de formation = 4,5 %

Le détail des missions est joint en annexe 1.

– PREVISIONS 2017

PROGRAMMATION TRAVAUX

➤ Continuité écologique :

Suite au diagnostic réalisé sur la problématique de la continuité écologique sur les affluents de l'Orne, un programme chiffré devra être établi afin de restaurer la continuité écologique sur les affluents classés prioritaires.

REALISATION TRAVAUX

➤ Programme de restauration Orne et affluents – Année 2

La deuxième tranche de restauration sur les affluents se terminera en juillet 2017.

➤ Programme de restauration Orne et affluents – Année 3

La troisième année du programme de restauration débutera en septembre 2017 par les travaux de restauration de la ripisylve, puis les aménagements d'abreuvoirs, de clôtures et d'ouvrages de franchissement de cours d'eau.

➤ Programme entretien Orne

Le marché lancé pour réaliser des travaux d'entretien de l'Orne ayant été infructueux en 2016, il sera relancé en 2017. Il s'agira d'intervenir sur les encombres problématiques ou dangereux vis-à-vis des activités et ouvrages sur l'Orne.

COMMUNICATION

➤ Mise à jour régulière du site internet www.Symoa.net

Les informations relatives aux travaux en cours et à venir seront mises régulièrement en ligne.

➤ Classeur pédagogique à destination des élus

Le classeur mis en place en 2015 à destination des délégués du SYMOA continuera à être alimenté par diverses fiches tout au long de l'année, et présentées en conseil syndical ainsi que publiées sur le site internet du SyMOA.

GOUVERNANCE

➤ Réflexion sur les évolutions possibles dans le cadre de la mise en œuvre de la compétence « GEMAPI »

La mise en œuvre de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations entraînera des modifications dans l'organisation des compétences sur les cours d'eau. La réflexion engagée l'année dernière devra être poursuivie pour que la mise en œuvre de la compétence GEMAPI soit opérationnelle dès le début de l'année 2018.

Annexe 1 : Tableau de répartition des missions techniciens 2016

Annexe 1 – Programme d'actions de l'année		2016									
<i>(tableau à remplir par la structure d'accueil sollicitant l'aide de l'agence de l'eau et à annexer à la convention de mandat signé par la structure d'accueil)</i>											
NOM DE LA STRUCTURE:		Le Syndicat Mixte de l'Orne et ses Affluents									
		CELLULE		Animateur 1				Animateur 2			
Nombre total d'ETP d'expertise et d'appui technique aux travaux de restauration des milieux aquatiques et de leur biodiversité :		437,5	jours ETPT	224		jours ETPT		213,5		jours ETPT	
Ratio / ETP annuel standard de 220 jours		199%	ETPT en %	102%		ETPT en %		97%		ETPT en %	
		EPTP		EPTP		Répartition du temps passé (jours)		EPTP		Répartition du temps passé (jours)	
Catégories d'actions et identification des actions		Nombre jours	% par rapport au total jours ETPT	Nombre jours	% par rapport au total jours ETPT	Bureau/ Réunion	Terrain	Nombre jours	% par rapport au total jours ETPT	Bureau/ Réunion	Terrain
MISSIONS OBLIGATOIRES											
1 - Elaboration/suivi/mise à jour du Programme Pluriannuel de Restauration et d'Entretien (PPRE)		47,71	11%	47,14	21%	42,43	4,71	0,57	0%	0,57	0
1.1 - Suivi des études au niveau du bassin versant pour établir le PPRE		34,57	8%	34		29,29	4,71	0,57	0%	0,57	0
1.2 - Mobiliser les collectivités/agriculteurs/propriétaires concernés (en particulier via un porter à connaissance dans COFIL contrats et SAGE)		0	0%	0				0	0%	0	0
1.3 - Accompagner les acteurs locaux à l'émergence de projets (acquisition, restauration)		13,14	3%	13,14	6%	13,14		0	0%	0	0
2 - Gestion des travaux de restauration et de continuité écologique du Programme Pluriannuel de Restauration et d'Entretien (PPRE)		267,82	61%	69	31%	57,72	11,29	198,82	93%	119,5	79,32
2.1 - Programmation de travaux		6,86	2%	6,86	3%	6,86		0	0%	0	0
2.2 - Elaboration des documents administratifs/financiers (CCTP, dossier de subvention, DIG, DUP...) préalable aux travaux		16,75	4%	8	4%	8		8,75	4%	8,75	0
2.3 - Mise en œuvre des travaux et suivi des chantiers		244,21	56%	54,14	24%	42,86	11,29	190,07	89%	110,75	79,32
MISSIONS SPECIFIQUES (définies conjointement par la structure porteuse de l'animation et l'agence)											
3 - Missions spécifiques.		9,71	2%	9,71	4%	7,71	2	0	0%	0	0
3.1 - Gestion des travaux d'entretien du PPRE : programmation de travaux		4,57	1%	4,57	2%	4,57	0	0	0%	0	0
3.2 - Gestion des travaux d'entretien du PPRE : élaboration des documents administratifs /financiers (CCTP, dossier de subvention, DIG, DUP...) préalable aux travaux		1,71	0%	1,71	1%	1,71	0	0	0%	0	0
3.3 - Gestion des travaux d'entretien du PPRE : mise en œuvre des travaux et suivi des chantiers		0	0%	0	0%	0	0	0	0%	0	0
3.4 - Programmation de travaux de reconstitution bocagère (réduction des risques de ruissellement, d'érosion et de transfert des polluants vers les ressources en eau et les habitats aquatiques)		0	0%	0	0%	0	0	0	0%	0	0
3.5 - Mise en œuvre et suivi des aménagements d'hydraulique douce (systèmes talus planté + fossé, mares de champs...)		0	0%	0	0%	0	0	0	0%	0	0
3.6 - Réalisation des travaux de restauration et d'entretien en régie (plantations, boutures, suivi, taille de formation...)		0	0%	0	0%	0	0	0	0%	0	0
3.7 - Collaboration à la préservation des zones humides riveraines		0	0%	0	0%	0	0	0	0%	0	0
3.8 - Participation à la lutte contre les espèces exotiques envahissantes		2,29	1%	2,29	1%	1,14	1,14	0	0%	0	0
3.9 - Suivi indicateur de la qualité de l'hydrosystème (inventaires macro-invertébrés, indices truites, recensement des frayères...)		1,14	0%	1,14	1%	0,29	0,86	0	0%	0	0
3.10 - Veille à la bonne gestion des passes à poissons validé par l'Agence		0	0%	0	0%	0	0	0	0%	0	0
3.11 - Réseau d'alerte pour la lutte contre les pollutions diffuses		0	0%	0	0%	0	0	0	0%	0	0
MISSIONS GENERALES											
4 - Missions communes aux animations milieux aquatiques.		112,26	26%	98,15	44%	96,14	2	14,11	7%	13,11	1
4.1 - Actions de sensibilisation des usagers/habitats à l'environnement (plaquette, classe d'eau, exposition).		7,43	2%	7,43	3%	6,43	1	0	0%	0	0
4.2 - Gestion courante au sein de la structure d'accueil (secrétariat copil, rédaction rapport annuel activité).		86,36	20%	78,29	35%	77,71	0,57	8,07	4%	8,07	0
4.3 - Jours de formation des agents.		18,47	4%	12,43	6%	12	0,43	6,04	3%	5,04	1
TOTAL jours ETPT		437,5	199%	224	102%	204	20	213,5	97%	133,18	80,32
Total nombre ETPT-an (1 an = ___ jours ETPT)											
Nombre de jour par an pour 1 ETP =		220		220				220			

* ETP = Equivalent Temps Plein = 1 poste de technicien à temps plein

Annexe 2 : Fiches « classeur élus »

Ces redevances sont redistribuées sous forme de prêts et de subventions aux collectivités locales, aux industriels, aux artisans, aux agriculteurs ou aux associations qui entreprennent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau et la protection du milieu naturel.

L'AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE...



Le bassin Seine Normandie :

- couvre 1/5^{ème} du territoire français.
- comprend plus de 600 km de côtes et plus de 70 000 km de cours d'eau.
- concerne 8 654 communes, 29 départements et 10 régions (en entier ou en partie).
- possède 2 des plus importants port fluviaux : Paris (Port de Gennevilliers) et Rouen (1^{er} port céréalier d'Europe).

Les missions de l'AESN sont nombreuses, pour le SyMOA, la principale est un appui technique et financier. Elle mène aussi des actions éducatives comme l'organisation de classes d'eau ou la mise à disposition d'outils pédagogiques (tous niveaux scolaires). L'agence joue également un rôle important de sensibilisation notamment sur le rapport de l'eau à la santé, à l'agriculture, à la citoyenneté...



Liste non-exhaustive des subventions accordées par l'AESN

Nature des travaux	Taux moyens applicables sous conditions
Etudes et suivi	80 %
Suppression d'obstacles	80 %
Dispositif de franchissement (si effacement impossible)	40 %
Travaux de restauration	80 %
Entretien	40%
Actions de communication	50 %
Poste de technicien	50 % (sur salaires, charges et forfait de fonctionnement)

Le siège de l'agence est basé à Nanterre (92). Notre territoire dépend de la Direction Territoriale et Maritime des rivières de Basse Normandie, dont les interlocuteurs directs sont à Hérouville Saint Clair (14).

... ET LE SYMOA !

L'Agence de l'Eau Seine Normandie contribue donc au fonctionnement du SyMOA en finançant en partie les postes de techniciens et les travaux.

A titre d'exemple, le programme de restauration de l'Orne engagé en 2009 pour 5 ans a été subventionné en moyenne à 47 % par l'agence, soit une participation de 51 742 € pour un coût total des travaux de 177 188 €.

A SAVOIR

Selon l'article L. 1111-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le SyMOA a l'obligation d'assurer une participation minimale au financement de projets, d'un quantum de 20 % du montant total des financements apportés au projet par des personnes publiques.

ENSEMBLE
DONNONS
VIE à L'EAU
Agence de l'eau



SyMOA
3 rue du 104^e RI
61200 ARGENTAN
www.symoa.net

SyMOA

Pour aller plus loin :

www.lesagencesdeleau.fr
www.eau-seine-normandie.fr

Février 2016

Thème 4 Territoire et hydrographie

L'Houay



TERRITOIRE

L'Houay est une rivière située au nord du bassin Orne amont. Longue d'environ 13 km, elle prend sa source à Ri au lieu dit Houay à environ 220 m d'altitude, traverse Ri, Commeaux, Occagnes, Moulins sur Orne, sert de limite communale entre cette dernière et Goulet et se jette dans l'Orne. Le SyMOA n'englobe pas totalement le cours d'eau, son périmètre d'action s'applique seulement sur les deux communes situées en aval.

Avant de rejoindre le fleuve, la rivière est alimentée par 5 affluents dont le ruisseau des Fontaines Thiot.

Relativement sinueuse, l'Houay s'écoule dans un paysage de plaines céréalières : la Plaine d'Argentan aux dessins de vallées arborées et de campagnes découvertes.

Sur cette partie du territoire, à partir d'1 m de profondeur, le terrain est composé de calcaire et d'argile ; après 8 à 10 m, le calcaire fracturé est dominant.



HYDROGRAPHIE

Selon des études de l'Agence de l'eau Seine Normandie, l'état écologique de la masse d'eau est classé comme moyen, l'état chimique est très mauvais, d'où une intervention la première année du programme de travaux.

Ces états peuvent notamment s'expliquer par des déplacements et recalibrages importants du cours d'eau. La monoculture intensive et l'impact des retenues d'ouvrages posent également des problèmes de qualité et de continuité limitant la circulation piscicole.

La vitesse d'écoulement moyenne est de 0,5 à 0,6 m/s ce qui catégorise l'Houay en rivière de type salmonicole, c'est à dire avec un minimum de courant, favorisant l'habitat et la migration des poissons de type truite.

- Surface de bassin versant = 62 km²
- Pente moyenne = 0,50 % (dont une forte pente sur 3 km à partir de la source)
- Débit de plein bord (limite avant inondation) = 4,6 m³/s
- Débit d'étiage (niveau le plus faible) : 0,0033 m³/s



Lors de pluies longues de faible intensité, l'Houay est à l'origine d'inondations par débordement de cours d'eau, par ruissellement et par remontées de nappes. Les dommages sont essentiellement des prairies et des terres agricoles humides submergées mais des dégâts plus importants comme des inondations de caves ont été exceptionnellement observés lors des tempêtes de 1999 et de 2000/2001.

Etat actuel		Objectifs	
Ecologique	Chimique	Ecologique	Chimique
3	5	2015	2021

■ Etat très bon ■ Etat bon ■ Etat moyen ■ Etat médiocre ■ Etat mauvais

AMÉNAGEMENTS

L'Houay est traversé par 7 ouvrages transversaux hydrauliques de type moulins et passages busés, et par 9 ouvrages de franchissement de type ponts routiers.

Un classement réglementaire, introduit par la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques de 2006, définit l'Houay en liste 1 signifiant qu'aucune autorisation ne peut être accordée pour la construction de nouveaux ouvrages s'ils constituent un obstacle à la continuité écologique. Pour les ouvrages existants, le renouvellement de leur concession sera subordonné à des prescriptions permettant de maintenir ou d'atteindre le bon état écologique des eaux et d'assurer la protection des poissons migrateurs.

ENVIRONNEMENT

L'ensemble de la vallée de l'Orne et de ses affluents est situé en zone Natura 2000. Ce programme européen destiné à préserver la diversité biologique et à valoriser le patrimoine naturel du territoire est mené par le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) des Collines Normandes.

Le bassin de l'Houay, localisé sur le site " Haute vallée de l'Orne et affluents " est concerné par la présence de la Loutre d'Europe et de l'Ecrevisse à pattes blanches. Ces 2 espèces font l'objet de suivis réguliers par le CPIE et l'ONEMA.



Les principaux usages de ce cours d'eau sont :

- les captages pour l'alimentation en eau potable (forage de Moulins sur Orne) et privés (forages et puits)
- la pêche :



Pêche électrique sur l'Houay réalisée en 2010 par l'ONEMA

- l'AAPPMA de la Gaule argentanaise organise régulièrement des lachers de truites entre Cui et la confluence avec l'Orne.
- l'ONEMA a réalisé en 2010 et 2012 des pêches électriques afin d'analyser l'état chimique, hydrogéologique et physique du cours d'eau.

Cependant aucune zone de frayère potentielle n'a été constaté sur l'Houay, le profil rectiligne entraînant une banalisation des faciès et des habitats de la rivière explique en partie cette absence.

	25/08/2010	21/08/2012
Chabot	193	107
Epinchette	111	182
Loche franche	47	34
Ecrevisse signal	28	18
Gardon	31	9
Truite arc-en-ciel	7	5
Truite de rivière	1	7
Vairon	2	0

Bilan des 2 dernières pêches électriques réalisées sur l'Houay

- il n'est pas rare également d'y croiser quelques randonneurs.

PROJETS

Le programme de restauration de l'Orne et ses affluents lancé par le SyMOA en 2015 pour 5 ans prévoit des travaux sur l'Houay en 2016. Dans l'objectif d'atteindre le bon état imposé par l'agence de l'eau, les travaux portent sur la restauration et l'entretien de la végétation et l'aménagement de clôture et d'abreuvoirs.

Il est prévu environ :

- 15 abreuvoirs
- 2 800 m de clôture barbelées et électriques
- 14 km de restauration de végétation



SyMOA
3 rue du 104è RI
61200 ARGENTAN

www.symoa.net



L'Houay à Goulet

Février 2016

Thème ① Faune et Flore

Berce du Caucase



CARACTÉRISTIQUES

Origine : Originaires du Caucase, massif montagneux qui marque la séparation entre l'Europe du Nord et l'Asie, la Berce du Caucase a été introduite dans les jardins botaniques européens au cours du XIX^e siècle. Distribuée largement comme plante ornementale dans les parcs et jardins, elle est considérée invasive depuis les années 1970. **Signalée dans le milieu botanique Bas-Normand depuis 2004, elle a été observée sur 49 communes en 2014.**



Fleurs : très grandes ombelles de plus de 30 rayons, d'un diamètre pouvant atteindre 50 cm, composées de petites fleurs blanches.

TIGE : Robuste, creuse et cannelée. De 5 à 10 cm de diamètre, elle est souvent poilue et de couleur pourpre.

FEUILLES : elles peuvent atteindre un mètre de long et sont profondément découpées.

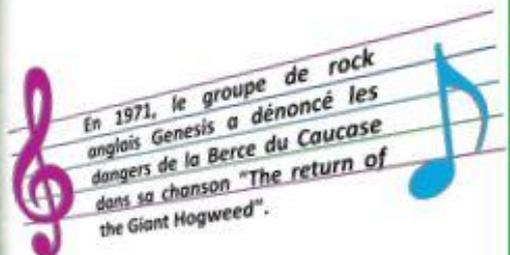
RACINE : Pivot robuste avec de nombreuses racines latérales.

© F. Mercier / CEN-BN

Description : Plante herbacée, vivace. Parmi les plus grandes herbes d'Europe, mesurant en moyenne 2 à 3 m de haut (parfois jusqu'à 5m de haut).

Habitats : Pousse en milieux frais assez riches en azote : lisières fraîches, pâturages et prairies à hautes herbes, fossés et berges de rivières. Elle se retrouve également très souvent dans les milieux remaniés par l'homme : talus, bords de routes, remblais...

Reproduction et dissémination : Reproduction sexuée uniquement. La plante a une période végétative de 3 à 4 ans avant une floraison unique. On trouve jusqu'à 20 000 graines viables par plante. La dissémination des graines se fait par l'eau, le vent et le transport de terre.



IMPACTS

Pour la nature : La Berce du Caucase est une espèce très compétitive et forme généralement des peuplements denses. Elle occulte la lumière et empêche les espèces voisines de se développer. Elle favorise également l'érosion des berges.



Brûlure due à la Berce du Caucase

Pour l'Homme : La plante contient des substances toxiques, activées par la lumière solaire, qui rendent la peau très sensible. Après un contact avec le suc sécrété par toutes les parties de la Berce du Caucase, et sous l'effet de l'exposition au soleil, des lésions de peaux se développent en quelques jours. La peau devient rouge, gonflée et des cloques apparaissent sous 1 à 2 jours. Les lésions ont l'aspect de brûlure jusqu'au 3^{ème} degré. **Les animaux, notamment les chevaux, sont tout aussi sensibles à cette plante.**

 **Attrayante et intrigante, les enfants l'utilisent souvent pour s'y cacher ou jouer avec les tiges creuses.**

... LES BONS RÉFLEXES ...
Il ne faut pas manipuler cette plante sans protection : gants, combinaison, lunettes.
Si vous observez cette plante sur le territoire, contactez le SyMOA.

A NE PAS CONFONDRE !

La confusion est possible avec la Berce commune : plante autochtone qui ne présente aucun danger, ni pour la santé ni pour l'environnement et que l'on trouve dans les prairies et sur les bords de routes et de chemins.



Feuille de Berce du Caucase



Feuille de Berce commune

La Berce commune se différencie par :

- taille : jusqu'à 1,5 m de haut maxi
- feuilles : non dentées
- couleur verte moins "fluo"
- fleurs : ombelles plus petites (moins de 30 rayons)

SUR LE TERRITOIRE

Le Conservatoire des Espaces Naturels de Basse-Normandie a mis en place, depuis 2 ans, une équipe saisonnière pour limiter la dispersion de l'espèce. Cette brigade est intervenue en 2015 et 2016 sur le ruisseau des Landelles (Boucé et Saint Sauveur de Carrouges).

Technique : les fleurs porteuses de graines ont été coupées et mises en sacs pour être incinérées. Les racines sont coupées à l'aide de bêches et laissés sur place avec tiges et feuilles pour séchage.



Brigade du CEN - Ruisseau des Landelles - Août 2015



SyMOA
3 rue du 104^è RI
61200 ARGENTAN
www.symoa.net

SyMOA

Août 2016